



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail cgtrenault@gmail.com



Déclaration CGT au CCSE du 14 décembre 2020 concernant la création de la direction stratégie et ingénierie processus

Les élus CGT et les salariés des secteurs concernés s'interrogent sur la volonté et l'ambition de ce projet.

En effet, l'organisation d'une entreprise ne doit pas restée figée. En revanche, elle doit répondre à la réflexion des salariés afin de mieux organiser son travail et répondre en ce qui concerne l'ingénierie processus aux différents salariés des départements concernés en usine.

Vous écrivez que cette organisation se fera à iso effectif bien que votre direction est concernée par le plan d'économie de l'entreprise avec plus de 300 suppressions d'emplois.

Les salariés et leurs élus CGT s'inquiètent de savoir qui resterait pour réaliser les activités et les projets qui leur sont alloués.

Vous parlez d'efficience de la performance usine mais nous, nous souhaitons parler d'efficacité des lignes de fabrication.

Nous constatons des dégradations des rendements opérationnels sur la plupart de nos sites.

Nous constatons également des lignes d'assemblage dont les opérateurs ont les pires peines du monde à sortir les produits au niveau de qualité indispensable à une entreprise industrielle.

Pour cette remarque, nous citerons la fabrication des moteurs électriques à Cléon où pour sortir les pièces les opérateurs utilisent des clinquants.

L'entreprise souffre d'investissement au rabais, dégradant nos fabrications mais également les conditions de travail des opérateurs.

Une fois de plus, votre proposition d'organisation va détériorer les repères dans l'entreprise et risque également d'écœurer les salariés.

Votre proposition d'organisation est incompréhensible, il faudrait réfléchir à des simplifications et non à des organisations bureaucratiques.

Les élus CGT se prononceront contre votre projet qui a peu d'ambition pour l'amélioration de l'efficacité de nos sites de production, de l'amélioration des conditions de travail et du niveau de qualité de nos productions.